

# Conférence générale

**GC(62)/14**

3 août 2018

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## **Soixante-deuxième session ordinaire**

Point 20 de l'ordre du jour provisoire  
(GC(62)/1 et Add.1)

# Communication de la Représentante résidente d'Israël concernant la demande d'inscription d'un point intitulé « Capacité nucléaire israélienne » à l'ordre du jour de la Conférence générale

1. Le Directeur général a reçu une lettre datée du 25 juillet 2018 de la Représentante résidente d'Israël au sujet de la demande des États arabes qui sont membres de l'Agence tendant à l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence générale d'un point intitulé « Capacité nucléaire israélienne ».
2. La lettre est reproduite dans le présent document, conformément à la demande qui y est formulée.



MISSION PERMANENTE D'ISRAËL AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE  
L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET DE LA COMMISSION PRÉPARATOIRE DE L'OTICE

Le 25 juillet 2018

Monsieur le Directeur général,

En référence au document GC(62)/1/Add.1, du 24 juillet 2018, j'ai l'honneur de communiquer dans le document ci-joint la position de l'État d'Israël.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir diffuser ce document à l'attention de tous les États Membres de l'AIEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Signé]  
Merav Zafary-Odiz  
Ambassadrice  
Représentante permanente d'Israël  
auprès de l'AIEA et de la  
Commission préparatoire de l'OTICE

Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA



## MISSION PERMANENTE D'ISRAËL AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET DE LA COMMISSION PRÉPARATOIRE DE L'OTICE

En référence à une demande soumise par l'Ambassadeur du Qatar au nom des États arabes membres de l'AIEA en date du 11 juillet 2018, en vue de l'inscription d'un point intitulé « Capacité nucléaire israélienne » à l'ordre du jour de la 62<sup>e</sup> Conférence générale (CG), Israël souhaite faire part de sa position, qui est la suivante :

Des initiatives et projets de résolution similaires émanant d'États arabes ont déjà été soumis et rejetés par une majorité croissante d'États Membres de l'Agence lors des sessions de 2010, 2013, 2014 et 2015 de la Conférence générale. En 2016 et en 2017, ce point a été inscrit à l'ordre du jour ; cependant, aucun projet de résolution n'a été présenté. Si Israël a vu un signe encourageant dans l'abstention du Groupe arabe de présenter une résolution au titre de ce point, nous avons regretté que ce dernier ait été imposé à l'ordre du jour de la Conférence générale. Il est en conséquence très déplorable que les États arabes aient choisi, une fois encore, de charger la Conférence générale avec ce point de l'ordre du jour. Cela témoigne d'une approche controversée, partielle et fondamentalement fallacieuse, qui politise les débats de la Conférence générale. Cette question dépasse largement le Statut et le mandat de l'AIEA, n'a pas de rapport avec son ordre du jour, et nuit à la crédibilité de l'Agence en tant qu'organisation professionnelle.

Israël est attaché au régime de non-prolifération, dont il reconnaît l'importance, et continue de mener une politique responsable de retenue dans le domaine nucléaire. En insistant pour qu'Israël adhère au TNP, nos voisins dissimulent leur refus de dialoguer sincèrement et directement avec Israël sur les questions de sécurité régionale, et ne tiennent pas compte des violations répétées de pays du Moyen-Orient parties au Traité, qui aspirent à acquérir l'arme nucléaire sous couvert de leur participation au TNP. Il a été établi que l'Iraq, la Libye, l'Iran et la Syrie, qui appuient cette initiative anti-israélienne, violaient tous de façon flagrante leurs obligations et engagements internationaux à cet égard, et certains continuent de chercher à se doter d'armes de destruction massive interdites ou d'en utiliser.

La présentation pour des raisons politiques d'un projet de résolution intitulé « capacité nucléaire israélienne », au titre du point qu'il est demandé d'inscrire à l'ordre du jour, ferait clairement obstacle à toute tentative d'obtenir un engagement régional direct. Cette présentation détournerait davantage l'attention de la situation désastreuse de nombreuses parties de notre région et des véritables dangers que représentent les pays du Moyen-Orient qui possèdent des armes de destruction massive ou cherchent à s'en doter, voire qui les utilisent contre des civils dans leur propre population. Cette tentative ne contribuera pas à établir la confiance, qui est indispensable à toute consultation régionale directe et fructueuse, et n'accélérera pas non plus l'aboutissement d'un tel processus. Elle ne fera que politiser l'AIEA et nuire à sa crédibilité. Israël espère donc que le Groupe arabe s'abstiendra de présenter des projets de résolution fallacieux cette année, ainsi que dans les années à venir, et de proposer tout simplement d'inscrire cette question à l'ordre du jour de l'Agence.